

La Préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique unique
dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société VILLEFRANCHE ALLIER PV
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol,
d'une puissance envisagée de 18,61 Mwc, au lieu-dit « Le Chaumas »
sur le territoire de la commune de VILLEFRANCHE-D'ALLIER (03430)
et de la demande de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme
de cette commune**

Par arrêté n° 791/2024 du 3 avril 2024, une enquête publique unique sur les projets susvisés, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **mercredi 15 mai 2024 jusqu'au vendredi 14 juin 2024 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, délivrée par la préfète de l'Allier, est une autorisation de permis de construire assortie du respect de prescriptions spécifiques, ou un refus de permis de construire.

La commune de Villefranche-d'Allier est l'autorité compétente pour approuver la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

La commune concernée par cette enquête est Villefranche-d'Allier.

L'enquête sera conduite par M. Dominique FREYLONE, cadre supérieur de La Poste en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à M. Franck RIPART désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur support papier (ou numérique) en mairie de Villefranche-d'Allier, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;

- sur le site internet de la Préfecture de l'Allier : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5337>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet, ainsi que les avis de la Mission régionale d'autorité environnementale.

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du mercredi 15 mai 2024, à 9 heures, jusqu'au vendredi 14 juin 2024 à 17h30, selon les modalités suivantes :

- sur les registres ouverts à cet effet en mairie de Villefranche-d'Allier, tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;

- sur un registre dématérialisé accessible sur internet via le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5337>

(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-5337@registre-dematerialise.fr

- par courrier envoyé au commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Villefranche-d'Allier, Avenue Victor Hugo – 03430 Villefranche-d'Allier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses **permanences assurées les jours suivants :**

à la Mairie de Villefranche-d'Allier :

- **mercredi 15 mai 2024 de 9h00 à 12h00** (ouverture de l'enquête)

- **mardi 21 mai 2024 de 14h30 à 17h30**

- **lundi 27 mai 2024 de 9h00 à 12h00**

- **jeudi 6 juin 2024 de 14h30 à 17h30**

- **vendredi 14 juin 2024 de 14h30 à 17h30** (fermeture de l'enquête)

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition au siège de l'enquête en mairie de Villefranche-d'Allier.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Villefranche-d'Allier et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le présent avis est affiché en mairie de Villefranche-d'Allier et sur les lieux de l'aménagement projeté, quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

SOCIÉTÉ VILLEFRANCHE ALLIER PV

À l'attention de Mme Améboé ASSOGBAVI

55, Allée Pierre Ziller - « Atlantis 2 », Lieu-dit Sophia-Antipolis

06560 VALBONNE

Tél. : 04 84 79 06 58

Courriel : ameboe.assogbavi@tse.energy